

Demande d'accueil d'un musicien intervenant stagiaire du CFMI

Année scolaire 2021-2022

Les musiciens intervenants stagiaires du CFMI sont accueillis dans une école maternelle **et** dans une école élémentaire du même secteur géographique. Ces deux écoles sont invitées à remplir conjointement le document suivant après avoir pris connaissance des modalités de stage, et à le retourner par courriel ou par voie postale au CFMI avant le **mardi 7 septembre 2021**. Le CFMI vous communiquera une réponse favorable ou défavorable à la mi-septembre 2021, en fonction du nombre de candidatures d'écoles et du nombre d'étudiants inscrits.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. Sébastien Durand, co-responsable du CFMI au 02 47 36 77 42 - courriel : sebastien.durand@univ-tours.fr

Afin de nous permettre d'étudier au mieux votre demande,
merci de renseigner précisément l'ensemble des rubriques ci-dessous :

Ecole élémentaire : _____

Adresse : _____

Circonscription/nom de l'IEN : _____

Directeur/Directrice (jour de décharge) : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nombre et niveaux de classes : _____

Jours de classe et horaires : _____

Jour(s) d'intervention(s) impossible(s) : _____

Mise à disposition d'une salle spécifique pour les séances de musique : ☐ Oui ☐ Non

Thème et orientations du projet d'école : _____

Ecole maternelle : _____

Adresse : _____

Directeur/Directrice (jour de décharge) : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nombre et niveaux de classes : _____

Jours de classe et horaires : _____

Jour(s) d'intervention(s) impossible(s) : _____

Mise à disposition d'une salle spécifique pour les séances de musique : ☐ Oui ☐ Non

Thème et orientations du projet d'école : _____

IMPORTANT : pour les deux écoles

Possibilité de prise en charge des repas des étudiants à la cantine scolaire : ☐ Oui ☐ Non

Possibilité de prise en charge des frais de déplacement : ☐ Oui ☐ Non

TSVP →

L'équipe enseignante souhaite accueillir des étudiants stagiaires du CFMI de :
(cocher la ou les cases au choix, après avoir vérifié que vous disposez du nombre de classes requis)

☐ Interventions le **mardi** : 1^{ère} année (formation en 2 ans)

*Deux binômes d'étudiants différents au cours de l'année scolaire :
1^{er} binôme d'octobre à janvier et 2^e binôme de février à juin.*

- Élémentaire : - 2 classes de CE2 ou CM1 ou CM2 d'octobre à juin.
- 2 classes de CP ou CE1 de février à juin.
- Maternelle : - 2 classes de moyens-grands **de février à juin** le mardi matin.

☐ Interventions le **lundi ou mardi ou jeudi** : 3^e année (formation en 3 ans)
(journée d'intervention définie en septembre par le CFMI)

Un étudiant d'octobre à juin.

- Élémentaire : un CP + un CE + un CM + 2 classes de CE2 ou CM1 ou CM2 réunies pour une séance de chorale* (possibilité de travail avec chaque classe de la chorale en alternance au début des interventions).
- Maternelle : une grande ou une moyenne section.

Les étudiants de 3^e année (formation en 3 ans) passeront leur épreuve de pédagogie pratique dans l'école au mois de mai.

☐ Interventions le **vendredi toute la journée** : 2^e année (formation en 2 ans)

Un étudiant d'octobre à juin.

- Élémentaire : un CP + un CE + un CM + 2 classes de CE2 ou CM1 ou CM2 réunies pour une séance de chorale* (possibilité de travail avec chaque classe de la chorale en alternance au début des interventions).
- Maternelle : une grande ou une moyenne section.

Les étudiants de 2^e année (formation en 2 ans) passeront leur épreuve de pédagogie pratique dans l'école au mois de mai-juin et participent avec l'une des classes à un projet de création qui donnera lieu à une représentation à l'INSPE de Fondettes en mai-juin. Une des classes de leur stage devra, dans la mesure du possible, assister au spectacle proposé par les JM France à Tours, salle Thélème* (prise en charge par les écoles). Le calendrier de ces événements sera précisé à la rentrée.*

(* sous réserve de compatibilité avec le protocole sanitaire en vigueur)

La direction et l'équipe de l'école attestent avoir pris connaissance des modalités de stage (cf. fichiers annexes) et s'engagent à mettre en œuvre l'ensemble des conditions requises pour l'accueil de stagiaire(s) du CFMI.

Fait à _____ le _____

Signature école élémentaire :

Signature école maternelle :